Contrôle continu Contrôle de travaux pratiques — Contrôle final

Épreuve de contrôle continu du 27 avril 2017 (groupe 402) Tous documents autorisés

Déposez votre devoir sous la forme d'une seule archive compressée sur MADOC dans l'espace prévu à cet effet (Dépôt des compte-rendus de TP CC → Groupe 402 : Contrôle continu de TP − Contrôle final). Veillez bien à ce que votre archive comporte les noms du binôme de TP (ex : dupont-durant_TPCC_Controle_final.zip). Le contenu de l'archive sera constituée des fichiers sources commentés des 2 programmes.

Dans un parc naturel nous avons introduit une population de 150 cerfs (deers) avec l'objectif d'encourager la chasse chez les habitants de la région. Dans le même temps nous souhaitons que la population de cerfs ne décroise pas rapidement. Pour cette raison nous disposons d'un inspecteur chargé de vérifier l'état de la population une fois par mois.

À partir de la fréquence de reproduction des cerfs et de divers facteurs (météorologique, alimentation, prédateur, etc.) il est établi des règles indiquant les mois de l'année où la chasse des cerfs est autorisée dans le parc.

L'objectif de cet exercice est de simuler l'évolution de la population de cerfs dans le parc naturel au fil des mois.

Exercice 1 (Les processus)

Dans un premier temps, nous souhaitons publier les règles de chasse du parc et les périodes de reproduction des cerfs, pour chaque mois. Pour cela, nous allons utiliser deux processus différents :

- Un processus A qui n'a pas le droit d'afficher le mot "hunting", et
- Un processus **B** qui n'a pas le droit d'afficher le mot "reproduction".

Question 1 : En utilisant des processus et des signaux, complétez le programme proc_2017.cpp (à télécharger depuis MADOC) pour afficher les règles du parc (présents dans le fichier np_rules.txt) selon l'exemple suivent :

Contenu du fichier np_rules.txt:

000111111101	
101011111110	

Pourtant, le texte à afficher pour l'exemple précédant sera :

```
1 -> Only hunting
2 -> Nothing
3 -> Only hunting
4 -> Only reproduction
5 -> Reproduction and hunting
6 -> Reproduction and hunting
7 -> Reproduction and hunting
8 -> Reproduction and hunting
9 -> Reproduction and hunting
10 -> Reproduction and hunting
11 -> Only hunting
12 -> Only reproduction
```

Exercice 2 (Les threads et les sémaphores)

Le programme thr_2017.cpp (à télécharger depuis MADOC) contient une simulation, du comportement que nous souhaitons étudier dans le parc naturel en utilisant la fonction sleep (...). Chaque acteur (cerfs, chasseurs, inspecteur) seront représentés par un fil d'exécution (thread) différent. Chacun d'eux doivent suivre les règles suivantes :

— Cerfs:

1. Les cerfs se reproduisent une seule fois pendant les 10 premiers jours de chaque mois indiqué dans les règles générales du parc (fichier np_rules.txt), selon l'équation suivante :

$$pop_{i+1} = 1.15 \cdot pop_i$$

 pop_k représentant la population des cerfs du mois k.

2. Les cerfs peuvent se reproduire le mois X si l'inspecteur a déjà publié les résultats de l'inspection du mois X-1.

— Chasseurs:

- 1. Les chasseurs ont le droit de chasser seulement un jour dans la deuxième quinzaine de chaque mois indiqué dans les règles générales du parc (fichier np_rules.txt).
- 2. Les chasseurs ont le droit de chasser un maximum de 25 animaux par mois.

(**bonus**) : Implémentez une fonction de probabilité (uniforme, par exemple) pour faire varier le nombre de cerfs chassé à chaque fois.

3. Les chasseurs ont de droit de chasser le mois X si l'inspecteur a déjà publié les résultats de l'inspection du mois X-1.

— Inspecteur:

1. L'inspecteur publie les résultats de l'inspection le dernier jour de chaque mois à 23h59, en affichant la population actuelle des cerfs dans le parc naturel.

Question 1: En utilisant des *threads* et des sémaphores, modifiez le programme thr_2017.cpp (sans utiliser la fonction sleep(...)) pour obtenir le résultat qu'il affiche tout en respectant les lois décrites précédemment.

Question 2 (bonus): Modifiez le fichier np_rules.txt afin que la population de cerfs survivre jusqu'à 1 janvier 2018.